



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROJET
ACADÉMIQUE
2020 - 2024

Autonomie et mobilité : une ambition partagée

Donner à tous les élèves
les outils pour devenir
autonomes et mobiles

Projet académique

2020

–

2024



**AUTONOMIE
ET MOBILITÉ :
UNE AMBITION
PARTAGÉE**

Sommaire

Premier axe :

**MAÎTRISER ET PARTAGER LES SAVOIRS,
CONDITION DE L'AUTONOMIE ET DE LA MOBILITÉ POUR TOUS** 6

Priorité 1

Ouvrir l'accès à tous les apprentissages par les savoirs fondamentaux 8

Objectif n° 1 : Renforcer la maîtrise de la lecture, de l'écriture, de l'expression orale et des mathématiques, de la maternelle au lycée 9

Objectif n° 2 : Poser des diagnostics pour aider les élèves à progresser 10

Objectif n° 3 : Aiguiser la curiosité, développer l'esprit critique 11

Priorité 2

Faire progresser tous les élèves pour réduire les écarts 12

Objectif n° 1 : Contribuer à lutter contre les difficultés sociales et renforcer le travail personnel de l'élève 13

Objectif n° 2 : Réduire les inégalités entre filles et garçons 14

Objectif n° 3 : Construire une école pleinement inclusive 15

Deuxième axe :

**FÉDÉRER LES ACTEURS POUR CONSTRUIRE
DES TRAJECTOIRES DE RÉUSSITE** 19

Priorité 1

Dialoguer avec les familles pour une prise en compte globale des élèves 20

Objectif n° 1 : Approfondir les relations avec les familles ou les responsables légaux 21

Objectif n° 2 : Veiller ensemble à la santé et à la sécurité des élèves 22

Objectif n° 3 : Permettre à chacun d'agir sur sa propre trajectoire : travailler l'orientation 23

Priorité 2

Amener chaque élève à se projeter dans son avenir professionnel par des expériences concrètes 24

Objectif n° 1 : Développer les liens entre les élèves et les milieux professionnels 25

Objectif n° 2 : Valoriser la voie professionnelle, clef de la mobilité 26

Objectif n° 3 : S'appuyer sur la complémentarité des associations pour développer des expériences formatrices et solidaires 27

Troisième axe :

**ENGAGER LES ÉLÈVES À S'OUVRIRE AU MONDE :
CITOYENNETÉ, CULTURE, SPORT, MOBILITÉS INTERNATIONALES 29**

Priorité 1

Former des citoyens éclairés et solidaires partageant les valeurs de la République 30

Objectif n° 1 : Assurer le respect et la protection des droits et de la dignité de chacun 31

Objectif n° 2 : Associer les élèves aux projets de chaque école
et chaque établissement 32

Objectif n° 3 : Poser les bases d'une citoyenneté numérique 33

Priorité 2

**Ouvrir à tous les élèves des expériences culturelles, artistiques, sportives
et internationales 34**

Objectif n° 1 : Ouvrir au monde par les arts et par le sport 35

Objectif n° 2 : Renforcer l'ouverture européenne et internationale 36

Objectif n° 3 : Engager des démarches durables, en lien avec la responsabilité sociale 37

Quatrième axe :

**ACCROÎTRE LA QUALITÉ DE VIE DES PERSONNELS
DANS LEUR TRAVAIL PAR UNE AUTONOMIE RENFORCÉE
ET DES MOBILITÉS PLUS SOUPLES 39**

Priorité 1

Favoriser l'attractivité des carrières au sein de l'académie 40

Objectif n° 1 : Étayer l'arrivée et/ou l'entrée en fonction des stagiaires, néo-titulaires
et néo-contractuels 41

Objectif n° 2 : Accompagner la construction des carrières 42

Objectif n° 3 : Assurer la qualité de vie au travail et la prévention des risques 43

Priorité 2

Former en conciliant attentes des personnels et besoins identifiés par l'institution 44

Objectif n° 1 : Passer d'une logique de l'offre à une logique d'accompagnement
de la demande 45

Objectif n° 2 : Accompagner et outiller les personnels d'encadrement 46

Objectif n° 3 : Former les personnels à l'ouverture internationale 47

Avant-propos

L'académie de Créteil, deuxième académie de France, est forte de 933 700 élèves et 82 400 personnels, dont plus de 65 500 enseignants. De cette richesse humaine elle tire son énergie, son inspiration, son dynamisme et toutes ses potentialités.

Elle fait partie de la région académique d'Île-de-France, avec les académies de Paris et Versailles. La région académique assure la cohérence et la définition d'un schéma prévisionnel commun. Tout en s'inscrivant dans ce schéma, l'académie de Créteil s'organise pour répondre, en lien avec les directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), aux problématiques spécifiques issues de son diagnostic territorial.

Le projet académique exposé ici structure et met en cohérence les axes choisis en fonction de ce diagnostic. Il court de 2020 à 2024, année durant laquelle le territoire académique accueillera une grande partie des Jeux olympiques. Dans ce cadre qui transforme le territoire, en lien avec le Grand Paris, l'autonomie et la mobilité seront les maîtres mots de l'action collective pour que les élèves se saisissent de ces dynamiques fédératrices et des opportunités qui en naîtront.

L'autonomie des élèves passe en premier lieu par l'acquisition de savoirs permettant de s'insérer dans la société. Or les résultats académiques montrent des fragilités à cet égard, avec des écarts forts. Se donner comme perspective le développement de l'autonomie de nos élèves est donc répondre à cette première exigence : assurer la réussite de chacun d'entre eux, filles et garçons, pour qu'ils nourrissent plaisir, motivation et ambition scolaires.

L'idée de mobilité est également porteuse d'enjeux en matière d'orientation scolaire et professionnelle. Nous devons, avec familles et partenaires, créer toutes les conditions de synergie nécessaires pour lever les freins économiques, sociaux, géographiques. Favoriser la mobilité implique également d'apprendre aux élèves à aller vers l'autre, à vivre ensemble dans le respect des valeurs de la République. C'est aussi les accompagner vers une responsabilité citoyenne. En parallèle, on continuera à favoriser le développement professionnel des agents, une gestion plus individualisée encore des ressources humaines, la qualité de vie au travail et la prévention des risques.

Une mobilisation générale autour de l'ensemble de ces enjeux est indispensable.

Durant l'élaboration de ce projet académique, la COVID-19 nous a touchés de plein fouet, nous forçant à un retour d'expérience. Environ 5 % des élèves n'ont pas pu bénéficier de suivi scolaire pour diverses raisons, dont le manque d'équipement numérique, et la détresse sociale. Toutefois l'ensemble des personnels, par leur courage et leur implication, ont fait honneur à l'Éducation nationale. Ils ont incarné les valeurs du service public. Ainsi saurons-nous encore, ensemble, relever de nouveaux défis.

La conception du projet académique a été à l'image du dynamisme dont il est porteur : large consultation numérique, rencontres avec toutes les catégories de personnels et les élèves élus au CAVL, dialogue avec les représentants des parents et des associations, consultations dans le cadre du dialogue social, séminaire académique inter-catégoriel. Ses axes, objectifs, propositions d'actions et d'outils découlent directement de ces échanges. Ils reflètent le souhait d'une approche globale de l'élève, et mettent en cohérence les actions pour élaborer une trajectoire de réussite pour chacun d'entre eux. Ils soulignent la volonté de rendre lisibles les objectifs et leur mise en œuvre, notamment vis-à-vis des familles. Ils engagent, enfin, dans un travail sur les carrières et les conditions d'exercice des personnels.

Autour de ces buts communs, services déconcentrés académiques et départementaux, écoles et établissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ), équipes éducatives, personnels médico-sociaux, familles ou responsables légaux, partenaires de l'École, collectivités territoriales vont se coordonner. Concrètement, ce projet académique fera l'objet d'un suivi par des indicateurs, de bilans intermédiaires et d'une communication régulière sur les actions et résultats qu'il induira. Les projets d'écoles et d'établissements y feront référence. Il sera mis à la disposition de chaque établissement. Chacun doit pouvoir se l'approprier et être force de proposition.

Ouvrir à chaque élève un champ des possibles sera la récompense de notre engagement collectif.

Daniel Auverlot
Recteur de l'académie de Créteil



Premier axe :

MAÎTRISER ET PARTAGER LES SAVOIRS, CONDITION DE L'AUTONOMIE ET DE LA MOBILITÉ POUR TOUS

L'acquisition des compétences, des connaissances et de la culture du socle commun assure une autonomie tout au long de la vie face à l'ensemble des apprentissages. Acquérir cette autonomie implique que soient explicitées, pour les élèves et les familles, les attentes, les consignes, les démarches des activités scolaires. Ainsi, progressivement, le travail pourra être réalisé sans l'appui systématique d'un adulte. Cela demande d'accroître la mobilisation scolaire des élèves. Pour cela, il faut donner du sens aux apprentissages, et donner confiance aux élèves dans leur capacité à réaliser le travail attendu. Or la motivation et le sentiment d'efficacité scolaire diminuent au collège, surtout chez les élèves les plus défavorisés. En effet, les difficultés scolaires d'un grand nombre de nos élèves sont liées à leurs conditions sociales et économiques de vie. Tous les personnels (enseignants, encadrement, CPE...) contribuent par leurs actions à réduire ces effets et ainsi lutter contre les inégalités. Il s'agit, pour eux, d'amener les élèves, dès leur plus jeune âge, à utiliser diverses méthodes, à identifier des appuis, réfléchir à leurs apprentissages et aux perspectives qu'ils ouvrent. L'acquisition du socle commun est une ambition stratégique, alors que les évaluations montrent que plus d'élèves de l'académie se situent dans les groupes « à besoin » ou « fragiles » qu'au niveau national. En 2020, pour le diplôme national du brevet (DNB), l'académie se positionne au 22^e rang sur 25 académies de métropole, et au 23^e rang sur les 30 académies nationales. Contribuer à la réussite des élèves et nourrir leur ambition implique, du premier degré jusqu'au lycée, une collaboration de tous, en lien avec les partenaires de l'École.

PRIORITÉ 1

Ouvrir l'accès à tous les apprentissages par les savoirs fondamentaux

La capacité de comprendre et d'utiliser des données mathématiques à l'école, au travail et dans la vie de tous les jours (« numératie »), ainsi que la capacité à comprendre et utiliser des textes écrits et à réfléchir à leur propos (« littératie ») sont des prérequis dans le monde actuel. Elles constituent des clefs pour la formation tout au long de la vie. Les sciences cognitives ont identifié quatre facteurs principaux de réussite : l'attention, l'engagement actif, le retour d'information et la consolidation. Durant toute la scolarité des élèves, dans toutes les disciplines, tous les personnels des établissements scolaires peuvent contribuer à ces objectifs de réussite en agissant sur tout ou partie de ces quatre facteurs.

Objectif n°1 → Renforcer la maîtrise de la lecture, de l'écriture, de l'expression orale et des mathématiques, de la maternelle au lycée

La compréhension et l'expression, écrites, orales ou corporelles, doivent faire l'objet d'une attention et d'un travail particuliers dans toutes les disciplines, et durant l'ensemble du cursus scolaire. Elles visent à permettre l'égalité de tous pendant les évaluations et les examens, contribuent à l'amélioration du climat scolaire et favorisent l'insertion sociale et professionnelle. Savoir traduire ses émotions, nommer, s'exprimer, amoindrit la conflictualité. Réduire le nombre d'élèves fragiles en lecture, notamment en fluence, et fragiles en écriture, notamment en expression, est une ambition collective de l'école maternelle au lycée.



Créer une dynamique d'émulation autour de la lecture et de l'écriture

Q Propositions

Renforcer l'enseignement du geste graphique en maternelle et en école élémentaire

Assurer le retour sur les progrès et les erreurs durant les pratiques de lecture

Varié les types de production écrite tout en organisant une progression claire et systématique vers des tâches de plus en plus complexes pour faciliter les apprentissages

Développer le goût de l'écriture en donnant, aussi souvent que possible, un destinataire aux écrits des élèves et l'occasion de retours réflexifs sur leurs productions



Renforcer l'aisance de l'expression orale et écrite

Q Propositions

Faire de l'oral un objet d'enseignement explicite dans l'ensemble des disciplines

Intégrer l'oral dans une progression pédagogique concertée et adaptée à chaque élève

Diversifier contextes et configurations d'oral et d'écrit en classe et dans l'établissement

Lier l'oral à l'écoute, à l'attention, et au travail collaboratif, au respect d'autrui et à la citoyenneté



Impliquer tous les élèves dans les mathématiques

Q Propositions

Amener les élèves à résoudre des problèmes soit propres aux mathématiques, soit dans d'autres disciplines, soit dans des situations de la vie quotidienne

Manipuler des objets pour faciliter l'abstraction mathématique

Construire et travailler des automatismes

Promouvoir l'excellence mathématique, en particulier dans les lycées où l'IPS des élèves est faible : option mathématiques expertes, enseignement de spécialité

Encourager les filles à s'engager dans les sciences et les mathématiques

Augmenter le nombre d'élèves impliqués dans des ateliers, dispositifs et/ou concours scientifiques comme les Olympiades de mathématiques en REP et REP+

Travailler et penser l'enseignement des mathématiques en équipe et construire des progressions communes avec des repères de progression

Engager les équipes dans un travail interdisciplinaire et/ou inter-degrés pour une utilisation contextualisée des mathématiques dans les autres disciplines et l'exploitation des résultats des évaluations de sixième

Objectif n°2 → Poser des diagnostics pour aider les élèves à progresser

Le projet académique 2016-2019 avait notamment comme objectif de partager des indicateurs utiles. Parmi ces indicateurs, les résultats des évaluations nationales et académiques constituent des outils qui objectivent les situations, les réussites et les fragilités. Il convient d'approfondir encore leur exploitation. En effet, à toutes les échelles, à commencer par celle de la classe, évaluer permet d'adapter didactique et pédagogie aux besoins des élèves. Différenciation pédagogique, remédiation et construction d'une progression s'appuient sur ces diagnostics.



Optimiser le partage des évaluations et les exploiter sur le plan pédagogique

Q Propositions

Partager les résultats en circonscription et district pour définir un programme d'actions inter-degrés et inter-cycles

Expliciter les résultats et objectifs aux familles

Construire en équipe différenciation et remédiation en corrélation avec le diagnostic

S'appuyer explicitement sur les évaluations en support de l'accompagnement personnalisé et de « devoirs faits »



S'appuyer sur la fécondité de l'erreur

Q Propositions

Utiliser les erreurs pour construire des situations d'apprentissage adaptées et les dépasser dans une démarche partagée d'amélioration continue

S'interroger avec l'élève ou le groupe d'élèves sur le cheminement qui a été suivi

Proposer, dans tous les enseignements, des remédiations et stratégies diversifiées et amener les élèves à en proposer par eux-mêmes



Mobiliser les marges d'autonomie des EPLE au service de la réussite des élèves

Q Propositions

Analyser l'utilisation de la marge d'autonomie de l'établissement au regard du diagnostic

Organiser des espaces, des temps de réflexion et de concertation collectives autour de la politique d'établissement

S'appuyer sur les démarches d'auto-évaluation et d'évaluation externe pour interroger les pratiques éducatives et pédagogiques

Favoriser l'échange de pratiques et la mutualisation des innovations entre établissements à toutes les échelles

Objectif n°3 → Aiguiser la curiosité, développer l'esprit critique

La consultation a fait apparaître le plaisir d'apprendre comme un facteur d'engagement autonome dans les apprentissages. Jouer, expérimenter, manipuler, débattre consolident l'appropriation des connaissances. Ces stratégies trouvent leur place si les compétences et connaissances travaillées, le lien avec le cours et les exercices sont visibles et explicités. Il convient d'être attentif au caractère socialement discriminant de certaines de ces modalités pédagogiques et de s'assurer que les apprentissages ont été largement partagés. Conserver une trace écrite des stratégies de réussite, voire des erreurs, est utile pour corrélérer jeu et programmes scolaires. Comme l'ont souligné nombre de personnes consultées, l'aménagement des espaces est une clef pour varier les activités et donner envie d'apprendre.



Créer les conditions du recul et de la distance pour stimuler l'esprit critique

Q Propositions

Promouvoir la culture informationnelle, en lien avec l'éducation aux médias et à l'information (EMI) et l'enseignement moral et civique (EMC)

Pratiquer la confrontation et le débat d'idées en classe, de la maternelle au lycée, pour enseigner l'écoute, l'ouverture aux idées et savoirs d'autrui, la pensée critique et autonome

Travailler sur la trace écrite de l'écoute, des confrontations et des débats d'idées

Entraîner les élèves à différencier les faits de l'interprétation, à distinguer hypothèses, opinions et croyances



Repenser l'espace pour inciter aux apprentissages

Q Propositions

Continuer de construire avec les collectivités territoriales une réflexion sur l'architecture scolaire

Corréler les enjeux du développement durable au climat scolaire : bruit, biodiversité, mobilités

Cartographier les usages de l'espace avec les élèves pour identifier les difficultés d'appropriation et réfléchir avec eux à des solutions

Moduler l'aménagement en fonction des objectifs pédagogiques et s'appuyer sur la mobilité des outils pour investir différents lieux de travail

Créer des espaces de vie commune favorisant les échanges entre les personnels, les élèves, les familles

Utiliser l'outil numérique pour un enseignement augmenté

Q Propositions



Promouvoir l'égalité dans l'accès aux technologies du numérique, en lien avec les collectivités territoriales, et lutter contre les difficultés d'usage du numérique, dites « illectronisme »

Promouvoir la maîtrise des langages du multimédia : le texte, l'image, le son, les liens hypertextes

Construire des compétences et les valider de manière explicite notamment par la certification Pix

PRIORITÉ 2

Faire progresser tous les élèves pour réduire les écarts

Les inégalités des résultats scolaires révèlent souvent des inégalités sociales et/ou territoriales marquées mais chaque établissement, chaque classe comprend des enfants socialement défavorisés. L'académie de Créteil compte un grand nombre de Réseaux d'éducation prioritaire, ce qui témoigne de l'importance des problématiques sociales sur son territoire. Les politiques publiques visent à les combler, comme le montrent les dédoublements de Grande Section, CP et CE1. Toutefois, la corrélation entre les résultats des élèves et l'indice de leur position sociale demeure élevée. Les évaluations en sixième et les résultats au diplôme national du brevet (DNB) l'attestent. Entre 2015 et 2019 on observe, entre l'éducation prioritaire et le hors éducation prioritaire, des écarts de performance de 2 points en français et de près de 3 points en mathématiques. Si cet écart moyen masque de belles réussites, dont les rapports de l'Observatoire des pratiques en éducation prioritaire montrent les ressorts, il reste à le réduire. S'ajoutent à cela des inégalités de genre et des situations particulières : enfants allophones nouvellement arrivés, enfants de familles itinérantes et de voyageurs, enfants en situation de handicap. L'académie a pour ambition de porter une attention particulière à tous ces élèves afin qu'ils suivent la trajectoire de leur choix.

Objectif n°1 → Contribuer à lutter contre les difficultés sociales et renforcer le travail personnel de l'élève

Pour que chacun réussisse, un dialogue suivi entre familles, enseignants et/ou établissements constitue une condition essentielle. De même, la prise en compte des contraintes financières des familles est incontournable. Cette approche globale aide l'élève à s'engager dans un travail personnel dans et hors la classe. Le confinement a montré l'importance du lien entre les écoles et les familles. Il a souligné l'utilité de s'appuyer sur divers canaux et structures partenaires pour s'assurer d'une part que les familles les plus éloignées de l'École accèdent à ses codes et attentes, et d'autre part que l'École identifie leur situation. La continuité pédagogique mise en place a montré la pertinence de l'usage d'outils numériques variés, combinés avec des supports pédagogiques classiques. Elle a aussi mis en lumière l'inégalité des équipements et la précarité. Autant d'obstacles qu'il convient de franchir ensemble.



Prendre en compte de manière effective toutes les formes de précarité

Q Propositions

Accentuer la diffusion et la mise en œuvre du *Vademecum Grande pauvreté et réussite scolaire*

Développer l'accès aux droits des familles en formant les personnels à l'identification des formes de précarité

Travailler les listes de fournitures scolaires afin d'en limiter le coût

Équiper les élèves qui en ont besoin des outils de travail essentiels par la mobilisation des fonds sociaux, des collectivités territoriales et des partenaires

Développer des pratiques collégiales et coopératives entre tous les acteurs pour accentuer la cohérence des dispositifs dédiés à une plus grande justice sociale



Accentuer les synergies pour favoriser l'ambition

Q Propositions

Accentuer les liens entre les degrés d'enseignement et les voies de formation par des projets communs, avec l'appui des IEN-IO et DCIO

Doter le plus d'établissements éligibles d'une « cordée de la réussite »

Accroître le nombre de tutorats d'élèves par des étudiants

Développer les internats en collège et lycée comme accompagnement vers la réussite

Expliciter auprès des familles et des élèves toutes les formes de travail attendu

Q Propositions



Valoriser les compétences familiales et placer la parole des parents à égale dignité de celle des acteurs de l'École

Expliciter les contenus, démarches et objectifs pour que les élèves et leur famille se saisissent du sens du travail proposé dans et hors la classe

Amener au moins 30 % des élèves, de la sixième à la troisième, à suivre « Devoirs faits »

Renforcer la formation des enseignants d'éducation prioritaire aux pratiques pédagogiques adaptées aux dédoublements

Objectif n°2 → Réduire les inégalités entre filles et garçons

Les stéréotypes de sexe impactent la réussite des élèves, qui les intègrent inconsciemment et s'y conforment. Cela a trois conséquences : une moindre performance scolaire des garçons ; une restriction des choix disciplinaires et d'orientation ; un capital confiance moindre pour les jeunes filles, qui s'autorisent moins d'ambition. Depuis 2015, l'analyse des résultats académiques au diplôme national du brevet montre que la réussite des filles est supérieure à celle des garçons (+9,3 points en 2018) et qu'elles ont davantage de mentions (+8,6 points en 2018). Ces écarts s'accroissent avec la fragilité sociale. En revanche, les filles investissent encore peu les domaines scientifiques et numériques, tandis que les garçons se tournent moins vers les professions du « care ». Il s'agit donc d'aider les élèves à vivre dans une mixité clairement appréhendée et à effectuer des choix autonomes en mettant à distance les stéréotypes.



Sensibiliser la communauté éducative à la lutte contre les stéréotypes et déconstruire les représentations des élèves

Q Propositions

Inciter l'ensemble des acteurs à adopter une communication interne et externe sans stéréotypes de sexe

Sensibiliser par tous les canaux aux enjeux de la déconstruction des stéréotypes de sexe comme levier d'amélioration des pratiques professionnelles

Poursuivre la production statistique académique visant à documenter les parcours scolaires des filles et des garçons

Inscrire la lutte contre les stéréotypes de sexe dans les projets d'école et d'établissement en lien avec la *Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif (2019-2024)*



Susciter l'ambition des filles

Q Propositions

Encourager l'ambition des filles par l'orientation et la diversification des voies, spécialités et filières choisies

Développer leurs pratiques sportives avec le soutien de l'USEP, de l'UNSS...

Promouvoir des « marrainages » par des femmes de divers horizons professionnels

Penser la place des figures féminines dans les exemples travaillés dans les établissements et les disciplines



Favoriser l'adhésion des garçons au projet scolaire

Q Propositions

Conduire les garçons à réfléchir aux représentations du masculin et du féminin pour les mettre à distance

Les encourager avec une attention spécifique à lire, écrire, exprimer des émotions par le détour de l'art et de la littérature

Agir pour réduire les écarts de réussite, par exemple en augmentant la participation des garçons au dispositif « devoirs faits »

Objectif n°3 → Construire une école pleinement inclusive

Les trois lois successives – loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, loi de 2013 de refondation de l'école et loi de 2019 pour une école de la confiance – inscrivent le système scolaire dans une dynamique inclusive. Chaque élève doit pouvoir trouver sa place, accéder aux apprentissages et construire un projet de vie cohérent. Parmi les jeunes concernés se trouvent les élèves porteurs de handicap (3 % des effectifs) mais aussi les élèves allophones nouvellement arrivés en France (EANA), mineurs accompagnés ou non, et les enfants de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV). Pour tous, lire, écrire, s'exprimer, compter, comprendre les disciplines et les attendus scolaires sont les clefs de l'autonomie. S'ajoutent, pour les EANA et les EFIV, la prise en compte de difficultés liées à l'accès au logement, aux soins, au droit de séjour, ainsi qu'à l'adaptation à un nouvel environnement. Les directeurs d'école et les chefs d'établissement, les enseignants, les psychologues de l'Éducation nationale et les personnels médico-sociaux se mobilisent déjà. Il convient d'aller plus loin en se concertant davantage.



Professionaliser et sensibiliser l'ensemble des acteurs

Q Propositions pour les élèves porteurs de handicap

Continuer le déploiement des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL), en faire des espaces de réflexion pédagogique et créer un réseau de cadres ressources sur tout le territoire

Mener à bien la professionnalisation des accompagnants d'élèves en situation de handicap (carrière, formation) et valoriser le parcours des professionnels engagés pour l'école inclusive

Favoriser l'accès aux formations spécialisées : certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI), diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée (DDEEAS)...

Q Propositions pour les élèves EANA et EFIV

Favoriser une coopération inter-catégorielle des personnels pour élaborer une stratégie commune de progression et d'inclusion (écoles, collèges, lycées)

Développer les formations et les certifications telles que la certification complémentaire en français langue seconde (CCFLS)

Développer les Aides négociées de territoire (ANT), notamment inter-degrés écoles-collèges pour les EFIV



Favoriser des parcours de scolarité sécurisés par l'accès aux apprentissages et par les partenariats

Q Propositions pour les élèves porteurs de handicap

Continuer d'améliorer la co-éducation par un accueil systématique des familles et une explicitation mutuelle des enjeux du projet et du cadre de scolarisation

Garantir la continuité des plans d'accompagnement personnalisés entre les différents degrés d'enseignement et assurer la mise en œuvre des aménagements et adaptations à tous les niveaux de la scolarité

Décliner les objectifs de la convention inter-académique – Agence régionale de santé (ARS) grâce au suivi des services déconcentrés de l'Éducation nationale

Renforcer la connaissance des parcours de scolarisation en Unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS), en section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) ou dans les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA)

Sécuriser les parcours vers l'insertion professionnelle pour toutes les voies de formation et valoriser les parcours de réussite par certification, diplomation, octroi d'attestations de compétences et de qualifications professionnelles...

Q Propositions pour les élèves EANA et EFIV

Favoriser l'accès à la scolarisation de tous, quels que soient les lieux et conditions de domiciliation

Accroître la réussite scolaire et l'insertion professionnelle des EANA 16-18 ans dans le cadre des réseaux de lycées et du projet académique en lien avec le Fonds social européen (FSE)

Construire des parcours adaptés aux élèves non francophones de plus de 16 ans peu ou non scolarisés antérieurement, en coordination avec les collectivités territoriales, les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et les organismes socio-professionnels (apprentissage, voie professionnelle...)

Développer les formations conjointes de proximité réunissant les acteurs de l'Éducation nationale et des secteurs sanitaire et médico-social



Formaliser l'engagement dans l'inclusion

🔍 Propositions

Doter chaque projet d'école et d'établissement d'un volet inclusif

Améliorer la connaissance de la lettre de mission des professeurs et coordonnateurs d'UPE2A
auprès des chefs d'établissement et des équipes éducatives pour favoriser l'inclusion par la coordination, avec l'appui du CASNAV



Deuxième

axe :

FÉDÉRER LES ACTEURS POUR CONSTRUIRE DES TRAJECTOIRES DE RÉUSSITE

Connaissances, compétences et culture s'acquièrent à travers l'école, la famille et certaines associations ou partenaires du monde éducatif, culturel et sportif. Comment aider les élèves à faire le lien ? Approfondir la coopération avec les familles en est l'une des clefs. Favoriser une approche globale des temps de l'enfant en développant les partenariats et le dialogue avec les collectivités et les associations culturelles et sportives en est une autre. La construction de trajectoires choisies et variées sur le temps du parcours scolaire s'effectue grâce à un travail approfondi sur l'orientation, en milieu scolaire et avec les partenaires.

PRIORITÉ 1

Dialoguer avec les familles pour une prise en compte globale des élèves

Le lien entre les acteurs, et tout particulièrement entre l'École et les parents, reste parfois difficile à construire, notamment lorsque les familles connaissent des situations de précarité. Il requiert donc une sensibilisation de l'ensemble des personnels aux ressorts d'une approche globale et collaborative. Il suppose la mise en place d'actions diversifiées, sur le long terme, fondées sur une identification des attentes réciproques. Il contribue de façon déterminante au déroulement de la scolarité en facilitant l'accès aux droits, la prévention, l'explicitation des enjeux de l'orientation. Cette alliance éducative permet de pallier certaines difficultés, voire de protéger les élèves des risques qu'ils peuvent encourir. Elle contribue à lutter contre les phénomènes de repli et d'autocensure, alors que le parcours scolaire est jalonné de choix.

Objectif n°1 → Approfondir les relations avec les familles ou les responsables légaux

Dans l'académie, le nombre de non recours pour obtenir des bourses et les difficultés rencontrées lors des procédures d'orientation sont préoccupants. Cela requiert de développer tous les canaux d'information possibles, avec l'appui des enseignants et des équipes de direction, pour pallier la méconnaissance des familles ou des responsables légaux de leurs droits, et leur défaut de maîtrise des outils de suivi. Les associations de parents d'élèves représentent un relais et un appui déterminant, dans le respect des conditions de stricte égalité entre les associations concernées et des principes de fonctionnement du service public d'éducation.



Communiquer autour des droits existants pour en faciliter l'accès

Q Propositions

Lutter contre la fracture numérique en accompagnant les parents vers les modalités de communication prévues par le plan « Action publique 2022 »

Identifier les freins de l'accès aux droits en approfondissant la communication avec les familles

Établir le lien avec les personnels médico-sociaux de l'Éducation nationale, conseils départementaux, associations, pour lever les freins identifiés



Renforcer la reconnaissance des associations de parents d'élèves

Q Propositions

Développer l'expérimentation des conseils de classe participatifs

Proposer aux parents des actions mutualisées à l'échelle des districts

Travailler à augmenter la participation aux élections de représentants de parents d'élèves



Multiplier les occasions d'investissement des parents dans l'établissement

Q Propositions

Proposer des formes d'accueil diversifiées et complémentaires pour faciliter l'inclusion de chaque famille : « Cafés des parents », forums, temps dédiés à l'orientation, fêtes d'école, semaines des parents...

Concevoir des espaces conviviaux pour l'échange avec familles et partenaires

Impliquer les associations complémentaires de l'École dans les ateliers du dispositif « Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants » (OEPRE), en lien avec les acteurs de l'Éducation nationale

Objectif n°2 → Veiller ensemble à la santé et à la sécurité des élèves

Garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social, préserver sa santé, sa sécurité et son éducation sont les priorités de l'École. Équipes de direction, conseillers principaux d'éducation (CPE), enseignants, personnels médico-sociaux, tous y contribuent, en lien avec l'Agence régionale de santé (ARS), les collectivités territoriales, les partenaires de l'École et les familles. Face à des situations à risques ou de violence faites aux enfants, la communauté éducative, en partenariat avec les institutions et les collectivités, joue un rôle de prévention et d'alerte.



Améliorer la prise en charge des victimes de mauvais traitements et de violence

Q Propositions

Former l'ensemble des personnels à la connaissance du dispositif de protection de l'enfance et notamment aux procédures de signalement

Outiller les établissements pour une réponse adaptée à tout fait de violence : prise en charge de la victime, sanction, sensibilisation de la classe, politique d'établissement

Sensibiliser les personnels à la prostitution des mineur(e)s et aux conduites prostitutionnelles



Former les élèves à la prévention des risques

Q Propositions

Tendre à 100 % des élèves formés aux gestes de premiers secours dans un continuum élémentaire-collège-lycée : « apprendre à porter secours », « gestes qui sauvent », « PSC1 »

S'appuyer sur les partenariats, en complémentarité des formations aux premiers secours, autour de thématiques ciblées : découverte des métiers, prévention des accidents domestiques...

Sensibiliser les acteurs au retour d'expérience (RETEX) des exercices de sécurité obligatoires

Intégrer l'enseignement à la santé et à la sécurité au travail aux différents apprentissages de la voie professionnelle

Développer les classes Défense et sécurité globale et encourager l'engagement dans le Service national universel



Promouvoir la santé dans et par l'École

Q Propositions

Consolider dès la maternelle le dialogue entre l'ensemble des acteurs et les familles autour de la prévention, du dépistage

Développer la participation aux comités de santé locaux

Prévenir les pratiques addictives numériques en lien avec la protection du sommeil et l'exposition aux images pornographiques, en associant notamment la réserve sanitaire aux actions de prévention et de sensibilisation

Développer la responsabilité collective des élèves et des adultes pour le maintien de la propreté et le bon usage des espaces sanitaires et des locaux dans leur ensemble

Objectif n°3 → Permettre à chacun d'agir sur sa propre trajectoire : travailler l'orientation

La découverte des métiers, l'information et le soutien à l'orientation sont des facteurs déterminants de l'égalité des chances. Clef de l'autonomie et de la mobilité, l'orientation implique de renforcer le dialogue entre les familles et l'École. Lever les freins, apprendre aux élèves à développer l'estime d'eux-mêmes, accompagner leur mobilité géographique sont autant de défis à relever. Cela suppose, pour diversifier les parcours du collège à l'enseignement supérieur, de dépasser les a priori sur les voies, les spécialités, les formations et les métiers, ainsi que les stéréotypes liés aux territoires, aux milieux sociaux et aux genres. Le parcours Avenir doit nous y aider. Par ailleurs, la région académique, le conseil régional d'Île-de-France et de nombreux partenaires associatifs et entrepreneuriaux jouent un rôle important. En effet, fournir l'accessibilité à des formations variées, à proximité ou par le biais de modalités adaptées (transports, internat), est une nécessité.



Suivre le processus d'orientation

Q Propositions

Créer un comité de suivi académique des heures dédiées à l'orientation

Accompagner la mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'orientation en établissement

Impliquer les familles à toutes les étapes et faciliter leur usage des télé-services par la continuité du parcours « orientation, affectation, inscription »

Renforcer, avec l'appui des psychologues de l'Éducation nationale, l'accompagnement des élèves éligibles aux dispositifs d'accès promouvant l'égalité des chances et des élèves à besoins éducatifs particuliers

Articuler, avec le conseil régional, les actions d'information sur les métiers en établissement et hors établissement



Sécuriser les parcours par l'approfondissement des projets bac -3 / bac +3

Q Propositions

Encourager les tutorats des élèves par des étudiants ainsi que le travail collaboratif des enseignants du secondaire et de l'enseignement supérieur, par exemple dans les modules « poursuite d'études » de terminale professionnelle

Organiser systématiquement la visite des lycéens dans les centres d'information et d'orientation, salons de l'étudiant, et travailler ces visites en amont et en aval

Faire au moins une proposition à tous les élèves de terminale souhaitant réaliser des études supérieures



Compléter la connaissance des voies et diplômes pour déjouer les biais d'orientation

Q Propositions

Informé tous les élèves et familles de l'ensemble des parcours diplômants des voies professionnelle, technologique, générale, en voie scolaire et en apprentissage

Accroître l'information sur l'ensemble des séries technologiques et des filières professionnelles en accompagnant les mobilités : changement d'établissement, internat...

Favoriser la découverte de tous les métiers, sans stéréotype de sexe, dès l'école élémentaire et à l'occasion de tous les enseignements

Favoriser les liaisons troisième-seconde par un projet et/ou un pilotage de district

PRIORITÉ 2

Amener chaque élève à se projeter dans son avenir professionnel par des expériences concrètes

L'orientation s'inscrit dans une dynamique de choix multiples : formations tout au long de la vie, passerelles, apprentissage. Elle doit être lisible et compréhensible pour tous. Développer les partenariats, construire des immersions de qualité en milieu professionnel, en lien avec le projet des jeunes, favorisera leur ouverture d'esprit face à de nouvelles opportunités, et encouragera leur motivation.

Objectif n°1 → Développer les liens entre les élèves et les milieux professionnels

En quatrième parfois, mais surtout en troisième, les élèves entrent en contact avec des univers professionnels divers, souvent choisis avec l'aide de leurs proches. Par la suite, en voie professionnelle, ils effectuent des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), en lien avec leur parcours. Ces stages stimulent la motivation, s'ils sont assortis d'une mobilité et d'un contenu ambitieux, et s'ils sont corrélés avec un accompagnement pédagogique approfondi qui leur donne du sens.



Faire du stage un temps de brassage social dans le cadre du partenariat École-collectivités-entreprises

Q Propositions

Systématiser, en classe, l'exploitation pédagogique avant, pendant et après les stages ou les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)

Assurer en troisième une première mobilité par la communication autour des plateformes d'offres de stage de troisième et les partenariats afférents

Inviter de façon plus systématique des professionnels à participer, en troisième, à l'oral de stage en associant les familles

Utiliser le stage d'observation de troisième pour faire découvrir aux filles comme aux garçons des filières peu mixtes



Garder la trace des étapes du parcours Avenir et des talents acquis

Q Propositions

Garder trace et valoriser les compétences par un portfolio, de l'entrée au collège jusqu'à l'insertion

Annualiser et ritualiser les rencontres avec des acteurs du monde professionnel privé et public en associant les familles

Identifier collectivement les facteurs de décrochage pour accroître la persévérance scolaire



Q Propositions

Accentuer les relations avec les familles et/ou identifier un adulte relais favorisant le lien entre École, élève décrocheur et adultes référents

Suivre les actions du Plan académique de lutte contre le décrochage scolaire

Promouvoir, dans le cadre d'une insertion tout au long de la vie, la validation des acquis de l'expérience (VAE)

Communiquer autour des opportunités offertes par la formation tout au long de la vie et les dispositifs de lutte contre le décrochage : parcours diplômants, certifications et formations complémentaires, droit au retour en formation initiale, module de re-préparation à l'examen par alternance (MOREA)

Inscrire l'action de prévention dans la pédagogie : travail par projet, classe coopérative, co-animation, co-intervention, chef-d'œuvre...

Amplifier l'animation territoriale par les réseaux Formation Qualification Emploi (FOQUALE) et les liens avec les missions de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) pour accroître les retours en formation, en emploi, en service civique, en parcours d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle des 16-18 ans

Optimiser les relations avec les collectivités territoriales et les autres services de l'État pour accompagner les jeunes sortis du système éducatif

Objectif n°2 → Valoriser la voie professionnelle, clef de la mobilité

Permettre aux jeunes, par la formation, de s'insérer sur le territoire de leur choix (local, national ou international), d'acquérir une ouverture culturelle et une formation citoyenne, est au cœur de la transformation de la voie professionnelle. L'articulation des enseignements généraux et professionnels donne du sens aux apprentissages. De nombreux partenariats aident à l'insertion et à la circulation des jeunes formés. Ainsi, les établissements créent entre eux des réseaux pour faciliter la mise en œuvre des familles de métiers, tissent d'étroites relations avec les branches professionnelles et les entreprises, tous territoires confondus. Une carte des formations établie par la région académique et la Région améliore la cohérence du maillage territorial. Les lycées professionnels au centre de différents lieux de formation allant du collège à l'université, des CFA aux centres de formation pour adultes, permettent au jeune d'adapter son parcours grâce à des passerelles d'un diplôme à l'autre ou d'une modalité d'étude à l'autre.



Sécuriser les parcours des élèves de la voie professionnelle

Q Propositions

Accompagner une spécialisation progressive de l'élève par la mise en œuvre des familles de métiers et le maintien des pôles de qualification

Implanter une unité de formation d'apprentis (UFA) dans chaque établissement d'enseignement professionnel

Permettre à tous les élèves en situation de handicap, a minima, l'obtention d'une attestation de compétences professionnelles ou d'un certificat de qualification professionnelle

Pérenniser les classes passerelles pour un accès renforcé en Brevet de technicien supérieur (BTS)

Poursuivre le développement des parcours innovants au sein des Campus des métiers et des qualifications

Augmenter la mixité de publics (scolaires, apprentis, stagiaires de la formation continue) et la mixité filles-garçons dans les classes et les établissements



Décloisonner et valoriser la voie professionnelle

Q Propositions

Augmenter la connaissance du monde professionnel et des filières par tous les personnels et par les familles : visites, stages d'enseignants sur plateaux techniques...

Communiquer sur la voie professionnelle, les parcours et les projets artistiques, culturels, industriels ou de service des lycéens

Impulser et/ou formaliser des partenariats pour consolider les conventions avec les entreprises ou structures qui accueillent les élèves en PFMP

Renforcer les partenariats pour une formation approfondie tout au long de la vie



Q Propositions

Transformer la carte de l'offre de formation professionnelle en lien avec le taux d'insertion et les nouvelles compétences souhaitées : numérique, transition écologique et énergétique, services à la personne...

Rendre visible les parcours menant du baccalauréat à une autre certification, à une mention complémentaire, à un BTS...

Favoriser l'intervention de professionnels en formalisant des partenariats avec des entreprises ou des structures

Créer des réseaux d'établissements à l'échelle de l'académie et de la région académique

Développer le dépôt de projets Erasmus+ pour la voie professionnelle, notamment au sein des Campus des métiers et des qualifications, et valoriser les parcours de mobilité

Objectif n°3 → S'appuyer sur la complémentarité des associations pour développer des expériences formatrices et solidaires

Les associations éducatives complémentaires de l'enseignement public, dotées d'un agrément national et/ou académique, sont partenaires de l'École. En 2020, environ 40 associations ont obtenu un agrément académique. Elles couvrent des champs variés, à l'image de la complémentarité souhaitée : lutte contre le décrochage, prévention des violences, valeurs de la République, mobilité individuelle ou collective. Leur intervention s'inscrit dans le cadre des projets d'école ou d'établissement, en présence de l'équipe éducative. Elle vient en appui des programmations disciplinaires et des projets liés au vivre ensemble ainsi qu'à la lutte contre les inégalités. L'engagement civique devient un élément structurant des trajectoires scolaires et individuelles : les associations peuvent devenir des relais pour guider les projets de solidarité.

Favoriser l'engagement



Q Propositions

Faciliter le lien entre les associations d'anciens élèves et les élèves scolarisés

Communiquer autour des missions d'intérêt général (MIG) du Service national universel (SNU), des services civiques, du Corps européen de solidarité (CES)



Assurer le lien entre le travail associatif et le travail dans la classe

Q Propositions

Établir systématiquement un lien entre le diagnostic des besoins, le projet de classe et l'intervention de l'association proposant des activités éducatives complémentaires périscolaires

Impulser un dialogue avec les élèves sur les liens et apports mutuels des contenus scolaires et des activités périscolaires (jeux, musique, sports...)

Développer, à différentes échelles, le partage d'informations sur le travail des associations

Favoriser les associations disposant d'un agrément national et/ou académique



Valoriser les expériences effectuées

Q Propositions

Mettre en valeur et récompenser les compétences acquises dans le cadre d'un engagement : pompiers volontaires, maraudages...

Favoriser les mesures de responsabilisation des élèves comme alternatives consenties aux sanctions d'exclusion

Créer les conditions d'un dialogue parents-associations-enseignants autour des interventions associatives et/ou des séjours pédagogiques



Troisième axe :

ENGAGER LES ÉLÈVES À S'OUVRIR AU MONDE : CITOYENNETÉ, CULTURE, SPORT, MOBILITÉS INTERNATIONALES

La transmission des valeurs de la République est au cœur des enseignements. Tout au long de leur parcours scolaire, les élèves développent des compétences sociales et civiques en même temps qu'ils acquièrent des connaissances. Elles leur permettent de s'engager dans la vie démocratique de manière éclairée. De même, elles imposent de lutter contre tout ce qui porte atteinte à la dignité et à l'intégrité morale et physique de tous les acteurs de l'École. Fondement d'une vie commune respectueuse de chacun, les valeurs de la République contribuent au franchissement des frontières géographiques ou symboliques. En effet, être mobile signifie, outre se révéler à soi-même, oser franchir les frontières des assignations quelles qu'elles soient, aller vers l'autre. Dans cette même perspective, il est évident que l'art, la culture, le sport sont autant d'occasions de rencontres, de rapports à l'altérité : ils sont pour nos élèves de riches vecteurs d'ouverture intellectuelle, mais aussi de mobilité géographique et sociale. Voyager à l'étranger ouvre les jeunes gens au monde, les rend plus autonomes, plus curieux, plus conscients de leurs identités culturelles multiples et complexes. Découvrir des ailleurs permet de se décentrer et d'accueillir les différences.

PRIORITÉ 1

Former des citoyens éclairés et solidaires partageant les valeurs de la République

Enseigner et faire respecter l'égale dignité de tous les êtres humains, la liberté inaliénable de conscience et la laïcité, telle est la mission première de l'École. L'éducation aux valeurs de la République trouve sa place dans toutes les disciplines, la mise en œuvre des programmes, la vie de la classe, les projets d'école et d'établissement, les projets interdisciplinaires, les actions de la vie collégienne et lycéenne. Le parcours citoyen permet de déployer, dès le premier degré et jusqu'au lycée, une ligne cohérente et explicite autour des valeurs d'égalité, de liberté, de fraternité, de laïcité et de lutte contre toutes les formes de discrimination énoncées dans l'article 225-1 du Code pénal. À l'heure où les technologies numériques bouleversent les relations humaines et le rapport à la connaissance, la citoyenneté numérique se construit également au sein de l'École.

Objectif n°1 → Assurer le respect et la protection des droits et de la dignité de chacun

Les discriminations dans le milieu scolaire, les violences, le harcèlement sont des réalités, parfois tragiques, traitées avec attention mais encore trop nombreuses dans les établissements de l'académie. Elles portent atteinte aux valeurs de la République et provoquent de très profondes souffrances dont les victimes peinent à se relever. Le harcèlement notamment va conduire les élèves à s'isoler, à ne plus pouvoir circuler dans l'espace scolaire, parler à autrui, s'épanouir, travailler. Par la souffrance engendrée, il peut conduire au suicide. Souvent invisible dans l'établissement, parfois inaperçu des familles, il sévit sur les réseaux sociaux et atteint les élèves sans que l'on puisse toujours le discerner. Prendre à bras le corps ces sujets constitue une priorité.



Développer le parcours citoyen pour lutter contre toute forme de violence et de discrimination

Q Propositions

Former personnels de l'Éducation nationale et adjoints techniques territoriaux des établissements (ATTE) aux valeurs de la République pour un travail commun auprès des élèves

Éduquer contre les préjugés et les stéréotypes, pour le respect de la différence, des orientations sexuelles et la lutte contre l'homophobie

Conduire des projets explicitement liés à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme

Engager les élèves dans les concours nationaux et académiques et les relier aux journées nationales et internationales : laïcité, violences faites aux femmes, lutte contre l'esclavage...

Partager le travail effectué avec familles, partenaires et collectivités

Conserver, dans chaque école et EPLE, trace du parcours citoyen des élèves ainsi que de l'évaluation des partenariats



Outils élèves et personnels

Q Propositions

Communiquer régulièrement sur les numéros disponibles, les processus d'alerte et de signalement

Diffuser à une large échelle et au sein de tous les établissements le *Vademecum de la Laïcité* et le *Vademecum Agir contre le racisme et l'antisémitisme*

Prévenir et lutter contre le harcèlement, pour assurer l'intégrité physique et morale de chaque élève

Q Propositions



Sensibiliser familles, direction, vie scolaire, personnels médicaux-sociaux, enseignants, ATTE à la connaissance du processus, aux acteurs impliqués, aux risques encourus

Associer partenaires éducatifs et parents à la prévention par des séminaires, formations, espaces d'échanges dans les établissements

Développer le vivier des formateurs académiques dédiés, notamment dans le premier degré, et créer un espace « ressources »

Développer, dès le plus jeune âge, une culture de la sensibilité et un travail autour de l'empathie

Renforcer les dispositifs de prévention par les pairs en formant les élèves des conseils de la vie collégienne et lycéenne (par exemple les « ambassadeurs »)

Objectif n°2 → Associer les élèves aux projets de chaque école et chaque établissement

Objectif du précédent projet académique, la vitalité des instances démocratiques collégiennes et lycéennes se développe. Élection de délégués, conseil de la vie collégienne (CVC), comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL), conseil académique de la vie lycéenne (CAVL), conseil national de la vie lycéenne (CNVL) : dès le plus jeune âge, les élèves peuvent participer et travailler avec la communauté éducative. Il reste cependant du chemin à parcourir pour que ces instances soient visibles et reconnues comme force de proposition par tous les élèves et tous les personnels.



Propositions

Construire un parcours citoyen lié au diagnostic effectué et aux objectifs partagés

Généraliser la prise en compte des valeurs de la République au sein des projets de service, d'établissement et d'école

Construire des projets solidaires par cohorte, en progressivité, comme autant de rendez-vous annuels identifiés

Développer, dès le plus jeune âge, la connaissance des institutions et l'implication dans le cadre d'un continuum : conseil municipal des enfants, parlement des enfants, éco-délégués, médiations par les pairs, ambassadeurs contre le harcèlement...

Valoriser le travail des élèves

Propositions



Valoriser les compétences acquises par les élèves dans le cadre de leur implication au sein de leur école/établissement, et les inscrire dans la « fiche avenir » (Parcoursup)

Développer les associations : maison des lycéens, anciens élèves...

Associer des membres de l'ensemble de la communauté éducative aux réunions et projets

Communiquer et mettre en valeur auprès des personnels comme des familles les actions et résultats observés



Propositions

Développer un fonctionnement efficace des instances représentatives d'élèves

Réaliser un diagnostic régulier, partagé, quantitatif et qualitatif du fonctionnement des instances

Constituer des réseaux locaux de vie collégienne avec l'appui d'élus du CAVL

Doter 100 % des établissements de l'académie des instances attendues

Valoriser et promouvoir les appels à projets pour la vie lycéenne

Développer des rencontres entre conseils de la vie collégienne et de la vie lycéenne

Objectif n°3 → Poser les bases d'une citoyenneté numérique

Préparer à une citoyenneté pleine et entière au XXI^e siècle nécessite d'éduquer à la citoyenneté numérique. En ligne, chaque élève est exposé plus rapidement à des contenus et des informations peu fiables, voire mensongers. Être capable de discerner le vrai du faux et pouvoir identifier les contenus de qualité sont des compétences indispensables. Elles sont un enjeu pour la démocratie et l'État de droit. Le numérique donne aux élèves des libertés plus grandes et de nouvelles possibilités de s'exprimer, communiquer, créer, s'engager. Ces libertés, pour être effectives, demandent une meilleure connaissance des droits et des responsabilités de chacun, le développement de l'empathie et l'apprentissage de la coopération. Ces capacités doivent s'acquérir tout au long de la scolarité et dans toutes les disciplines.

Éclairer les enjeux des technologies numériques et leurs usages



Q Propositions

Former tous les personnels aux enjeux des technologies numériques et à leurs usages

Promouvoir la culture informationnelle : apprendre à s'informer, identifier une source digne de confiance, interpréter les contenus, évaluer la pertinence, partager, exploiter et produire l'information de façon responsable

Développer la perception matérielle de l'immatériel : localisation des serveurs, impacts environnementaux, codage...

Initier aux dimensions sociale, économique et géopolitique d'Internet et du Web

Initier à l'intelligence artificielle et à la robotisation, en lien avec l'éthique voire la bioéthique

Outiller juridiquement et responsabiliser quant aux usages numériques



Q Propositions

Sensibiliser les personnels et les familles au cadre réglementaire

Former les élèves à la gestion de leurs traces et de leur identité numérique

Développer une conscience des mésusages et de leurs implications juridique, sociale, politique

Systématiser des temps d'information et de sensibilisation aux risques de cyber-violences : harcèlement, cyber-sexisme, raids numériques...

Promouvoir l'exercice des libertés d'expression et de communication dans le respect du droit et de la dignité humaine

Assurer des usages numériques responsables en établissement avec l'appui des collectivités territoriales

Valoriser les pratiques responsables du citoyen numérique de l'école au lycée



Q Propositions

Promouvoir la collaboration, l'apprentissage et la créativité, la solidarité et l'éthique

Présenter et utiliser toutes les potentialités d'ouverture culturelle et internationale renforcées par le numérique : visites virtuelles, correspondances en Europe et dans le monde

Encourager les initiatives et projets liés aux enjeux de santé et bien-être dans le cadre des usages numériques

Associer les familles aux initiatives pour faire vivre la citoyenneté numérique dans et hors l'école

PRIORITÉ 2

Ouvrir à tous les élèves des expériences culturelles, artistiques, sportives et internationales

Corrélées avec les enseignements, les expériences artistiques et sportives initient les élèves, dès le plus jeune âge, à la diversité et à l'expressivité des langages. Parallèlement, la connaissance des langues étrangères dès le premier degré, la découverte de cultures et de territoires nouveaux familiarisent les élèves avec la notion de mobilité géographique. Cette expérience linguistique et culturelle commence dans la famille, se prolonge dans l'établissement scolaire et s'épanouit dans les séjours à l'étranger. Élargir le regard sur le monde facilite, peu à peu, la compréhension des défis qui attendent les futurs citoyens.

Objectif n°1 → Ouvrir au monde par les arts et par le sport

L'accessibilité de l'éducation artistique et culturelle (EAC) pour tous, de la maternelle à l'université, est l'un des principes de la Charte pour l'éducation artistique et culturelle. Rencontrer, expérimenter, pratiquer les arts, découvrir la vie et l'œuvre d'artistes et de chercheurs aide à s'engager dans les apprentissages, y compris scientifiques, et dans la citoyenneté. L'éducation artistique et culturelle est aussi celle du corps, à travers le chant, la danse. En retour, la pratique sportive développe le rapport à l'autre et au patrimoine sportif. En attestent les valeurs de l'Olympisme : amitié, respect, excellence. La vocation du programme « Héritage », qui impliquera les trois départements cristoliens et tout particulièrement la Seine-Saint-Denis, est de faire du sport un vecteur des politiques publiques dans des domaines tels que l'éducation et la culture. C'est un levier majeur pour développer et valoriser l'engagement sportif scolaire.



Parvenir à l'objectif interministériel du 100 % Éducation artistique et culturelle (EAC)

Propositions

Créer explicitement un parcours favorisant une dynamique inter-degrés et l'acquisition de compétences psycho-sociales par des expériences individuelles et collectives

Assurer, grâce aux partenariats, l'accès à l'EAC pour l'ensemble des élèves, notamment dans les territoires ruraux isolés

Établir des partenariats avec des structures scientifiques et techniques, accueillir des chercheurs en résidence

Associer les familles aux expériences et aux découvertes effectuées

Développer la connaissance d'œuvres réalisées par des femmes, déconstruire les stéréotypes dans les représentations et les pratiques culturelles

Valoriser le travail des élèves et/ou développer les espaces d'exposition à vocation artistique, historique, scientifique : Centre de documentation et d'information (CDI), galerie ou espace muséal



Développer l'ensemble des compétences sportives

Propositions

Accroître le nombre des élèves disposant d'une « aisance aquatique » dès le plus jeune âge

Augmenter le nombre des élèves validant en fin de sixième toutes les compétences du « savoir nager », en lien avec le développement des équipements par les collectivités

Accroître l'implication volontaire des filles depuis le primaire jusqu'au lycée (A.S., clubs...)

Garantir la pratique et l'inclusion des élèves en situation de handicap et sensibiliser les élèves au « sport partagé »

Promouvoir les activités physiques (sportives et artistiques) comme vecteurs de réussite



Propositions

Accroître la pratique physique et sportive des filles et des garçons dès le plus jeune âge pour qu'ils découvrent leur potentiel moteur

Créer des parcours propices à la haute performance sportive et à l'emploi dans le champ du sport

Valoriser scolairement les compétences acquises dans le cadre sportif par le lien entre associations sportives et équipes pédagogiques

Accroître sensiblement le nombre d'élèves présentés au « prix de l'Éducation »

Favoriser les mobilités et rencontres par le développement des associations sportives dans les établissements, en lien avec les fédérations sportives

Enrichir la culture olympique et paralympique par des actions favorisant la coopération internationale pour accueillir les visiteurs du monde en 2024

Inciter les établissements scolaires des premier et second degrés à entrer dans la dynamique de labellisation « Génération 2024 »

Objectif n°2 → Renforcer l'ouverture européenne et internationale

L'aptitude à s'ouvrir au monde et la maîtrise d'une ou plusieurs langues sont des atouts majeurs, avec un enjeu d'enrichissement personnel, culturel et linguistique. Le renforcement des valeurs citoyennes de tolérance et de compréhension mutuelle en découle, une insertion réussie en sera le résultat. Cette capacité commence dans la famille, par le biais de la langue ou des langues qui y sont parlées, se développe au sein des établissements et s'enrichit d'expériences à l'étranger. Tous les élèves ne partent pas en mobilité mais tous peuvent bénéficier de la politique d'ouverture européenne et internationale conduite par leur établissement. Un large éventail de modalités existe pour mettre en œuvre toutes les mobilités : échanges sur plateformes dédiées, classes virtuelles, accueil d'élèves étrangers, séjours à l'étranger, stages en entreprise, etc. L'objectif est toutefois d'augmenter le nombre de mobilités vers l'étranger, afin d'y consolider ou construire des apprentissages.



Contribuer au renforcement des compétences en langue étrangère

Propositions

Avoir, dans chaque département, des classes d'écoles élémentaires offrant un enseignement renforcé de la langue et dans la langue, avec continuité de parcours au collège et au lycée

Promouvoir auprès des professeurs de disciplines non linguistiques la certification complémentaire et le diplôme universitaire de l'UPEC y préparant, et inciter l'ensemble des enseignants à développer des projets en langue étrangère

Favoriser la présence des locuteurs natifs (assistants de langue, professeurs étrangers mis à disposition par les institutions étrangères partenaires) en facilitant leur installation matérielle

Expérimenter et évaluer les préconisations du plan Langues dans le premier degré et le second degré

Inciter les élèves à certifier leurs compétences linguistiques, en prêtant attention au coût



Développer la stratégie d'ouverture européenne et internationale des écoles et des EPLE

Propositions

Inciter écoles, collèges et lycées à construire une stratégie d'ouverture fondée sur un diagnostic, à l'inscrire dans tous les projets d'école ou d'établissement, et encourager les demandes d'obtention du label qualité Euroscol

Développer la culture internationale dans chaque enseignement : arts, sports, sciences humaines et expérimentales, littérature...

Continuer de développer les internats thématiques de coloration bilingue



Favoriser la mobilité de tous les élèves à des fins d'apprentissage

Propositions

Développer des projets partenariaux de mobilité, interdisciplinaires et transversaux, reposant sur un travail collaboratif avant, pendant et après la mobilité pour développer des compétences linguistiques, interculturelles, voire professionnelles, numériques...

Aider familles et professionnels à mieux connaître les dispositifs et programmes européens, nationaux et académiques d'ouverture

Solliciter des cofinancements, augmenter le nombre de financements européens en déposant des projets Erasmus+

Construire des mobilités progressives, pour encourager enfants et familles (mobilité virtuelle / mobilité physique, destination plus ou moins éloignée, durée plus ou moins longue, accueil en tiers lieu) et anticiper les freins et questions pratiques (financement, administration, sécurité, alimentation, santé...)

Valoriser et reconnaître les compétences développées par les élèves : Europass, etc.

Objectif n°3 Engager des démarches durables, en lien avec la responsabilité sociale

Depuis des années, les élèves et les équipes de l'académie de Créteil se sont engagés dans un travail sur le développement durable et la transition écologique. En 2019-2020, cela concernait environ 700 établissements des premier et second degrés. Cependant, la situation requiert une amplification de l'action, et pour cela l'attention collective des professionnels de l'éducation, des partenaires ainsi que des élèves. Pour y parvenir, ces derniers doivent développer leur capacité d'information et devenir force de proposition. Les thèmes de réflexion sont nombreux, qui concernent notamment leur environnement proche. À cet égard, les relations avec les collectivités sont essentielles pour transformer les projets des équipes et des élèves en actes.



Formaliser l'engagement des écoles et EPLE afin de poursuivre le développement des démarches collectives

Q Propositions

Prendre en compte la transition écologique et le développement durable dans les projets d'école et d'établissement

Communiquer aux instances représentatives un diagnostic de la situation de l'établissement pour réfléchir à des stratégies communes en lien avec les collectivités de tutelle

Augmenter le nombre d'écoles et EPLE labellisés E3D et les labellisations de réseaux inter-degrés et inter-établissements, puis les faire progresser dans les niveaux de labellisation

Élaborer une charte EDD de l'académie de Créteil



Responsabiliser les élèves

Q Propositions

Désigner un référent EDD dans chaque école et établissement

Mettre en place l'élection d'éco-délégués dans 100 % des établissements pour travailler de manière interdisciplinaire, voire à l'échelle des districts

Offrir des temps forts aux équipes et aux éco-délégués à toutes les échelles : académie, département, district, établissement...

Mobiliser les compétences des élèves pour transformer leurs idées en projets et promouvoir des comportements respectueux de l'environnement

Inscrire les compétences acquises par les éco-délégués dans leur « fiche avenir » (Parcoursup)



Travailler en partenariat afin de proposer des actions et remédiations concrètes

Q Propositions

Poursuivre le travail avec les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'État (dont la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France – DRIEE), notamment autour du tri des déchets, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la réduction des nuisances sonores et du développement de mobilités douces

Développer des partenariats permettant des éclairages scientifiques et des expertises pratiques

Impliquer les établissements dans des projets régionaux, nationaux et internationaux



Quatrième axe :

ACCROÎTRE LA QUALITÉ DE VIE DES PERSONNELS DANS LEUR TRAVAIL PAR UNE AUTONOMIE RENFORCÉE ET DES MOBILITÉS PLUS SOUPLES

Parmi les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation, les personnels d'encadrement ou personnels administratifs et techniques, nombreux sont, dans l'académie, les contractuels, stagiaires ou néo-titulaires. L'approfondissement de la culture de l'accueil et de l'intégration, ambition du précédent projet académique, reste donc encore un objectif fort. De plus, en raison de l'importante mobilité des personnels, les évolutions de carrière sont accélérées. L'accompagnement, la formation et la construction de projets professionnels sont donc au cœur des priorités. En parallèle, les services déconcentrés académiques et départementaux déploient une politique de prévention des risques psycho-sociaux et d'action contre les difficultés professionnelles. Cela implique notamment le partage d'un ensemble commun de valeurs et une maîtrise de la déontologie professionnelle par tous, afin d'assurer le respect de chacun et la lutte contre toute forme de discrimination.

PRIORITÉ 1

Favoriser l'attractivité des carrières au sein de l'académie

La transformation du monde du travail est rapide, tout autant que celle des attentes des personnels. Ces derniers vivent des carrières plus longues. Les outils de travail se transforment vite, ce qui induit de nouvelles modalités d'organisation. Par ailleurs, les usagers ont des attentes fortes. Dès lors, il revient à l'académie d'accompagner les personnels pour qu'ils abordent leur métier le plus sereinement possible lorsqu'ils prennent leur poste puis, dans un second temps, d'accompagner la construction de leur carrière.

Objectif n°1 → Étayer l'arrivée et/ou l'entrée en fonction des stagiaires, néo-titulaires et néo-contractuels

L'académie de Créteil, en 2019-2020, accueillait parmi ses stagiaires environ 1 800 enseignants dans le premier degré, 740 dans le second degré, une trentaine de CPE, plusieurs centaines de personnels administratifs, médico-sociaux et techniques, en établissement et dans les services. Ces chiffres élevés concernent aussi les personnels de direction et d'inspection. Dans les conditions d'éloignement et de difficultés de logement en Île-de-France, l'entrée dans le métier nécessite un accompagnement par la formation et un suivi social. Cela requiert également de déconstruire des représentations que les nouveaux arrivants peuvent parfois avoir du territoire cristolien et de les outiller pour qu'ils s'appuient, en autonomie, sur toutes les ressources et dynamiques du territoire.

Veiller à l'accueil dans l'académie, le département, le service ou l'établissement



Propositions

Poursuivre le travail effectué avec les collectivités et partenaires sur le logement

Amener chacun des personnels à identifier les services d'appui : Division de l'accompagnement social et médical (Dasem), Division des personnels enseignants (DPE), Division des établissements de l'enseignement privé (DEEP), Division de l'administration des personnels (DAP), Division académique de la formation et du développement professionnel (DAFOR), Service académique RH et GRH de proximité (SARH-GRH de proximité) et les services équivalents DPE en DSDEN – Cellule d'assistance administrative

Aider à la connaissance du contexte de travail au besoin avec l'appui de partenaires (associations, collectivités territoriales...)

Consulter les préconisations du Comité académique de déontologie sur l'accueil des nouveaux personnels



Faciliter la prise de fonction et déconstruire les représentations

Propositions

Prévoir l'accueil des nouveaux arrivants et formaliser des outils pour faciliter la prise de poste et l'opérationnalité autonome : mise à disposition immédiate des outils de travail, temps d'échange individualisé, identification des lieux de convivialité ; organigrammes ; projets ; indicateurs ; procédures

Prévoir l'accueil académique et en établissement des nouveaux entrants en éducation prioritaire

Organiser des temps d'échange autour de rapports d'étonnement, des difficultés et des propositions d'accompagnement

Pour limiter l'isolement, associer les entrants aux travaux collectifs, à l'observation des instances

Former les nouveaux personnels aux attendus et modalités de la communication écrite et orale avec les usagers et l'institution

Valoriser l'action collective des personnels



Propositions

Prêter une attention collective à l'image véhiculée sur les territoires et aux représentations qui en découlent

Communiquer collectivement sur les réussites et les projets déployés

Développer les espaces d'affichage des dynamiques cristoliennes

Objectif n°2 → Accompagner la construction des carrières

L'allongement des carrières, la conciliation vie privée / vie professionnelle et le souhait de mobilité entre les métiers nécessitent un accompagnement renforcé et individualisé. Pour cela, la gestion des ressources humaines se développe en proximité. Cet accompagnement du parcours professionnel, mobilisable à tout moment, s'articule avec les entretiens de carrière et permet aux personnels de bénéficier à leur demande d'un entretien avec les conseillers en ressources humaines dédiés.



Faciliter le développement des talents, optimiser les affectations

Q Propositions

Identifier les compétences particulières des personnels pour valoriser les acquis de l'expérience et encourager certification ou validation (VAE)

Créer un outil partagé « académie-inspection-SIEC-agents entrants ou présents » sur les certifications obtenues et qualifications rares

Porter à la connaissance de tous le site www.place-emploi-public.gouv.fr et les offres d'emploi disponibles dans les trois versants de la fonction publique

Informers systématiquement de ces éléments lors de l'entretien de carrière et orienter les personnels le cas échéant vers un conseil en évolution professionnelle avec une conseillère ou un conseiller RH

Varié les missions pour entamer de nouvelles étapes de carrière

Q Propositions



Professionaliser les pratiques par la diversification des missions, avec lettres de mission

Promouvoir les sessions d'exploration collective et les bilans de compétences

Réaliser un forum des métiers de l'Éducation nationale

Encourager des stages d'observation des métiers de l'Éducation nationale lorsqu'une nouvelle orientation professionnelle est souhaitée

Renforcer les plans d'accompagnement à l'adaptation à l'emploi



Former aux droits, pour qu'ils soient mobilisés par les personnels

Q Propositions

Informers les personnels des opportunités : changement de discipline, de statut, concours internes et externes, droits à la formation et portabilité de ces derniers (compte personnel de formation et congé de formation professionnelle)

Faire connaître les modalités pour la création d'entreprise, les ruptures conventionnelles, l'allocation de retour à l'emploi

Amener à connaître lieux et outils supports : Cité des métiers, Conservatoire national des arts et métiers, Parcours+...

Objectif n° 3 → Assurer la qualité de vie au travail et la prévention des risques

La qualité de vie au travail, préoccupation de tous les personnels consultés, dépend du climat installé dans le collectif de travail. Pour favoriser une culture commune et partager des ambitions collectives, une communication interne de qualité est un objectif fort. Cela s'accompagne d'une réflexion sur les difficultés et les risques (santé, sécurité...). Les personnels hiérarchiquement responsables disposent de nombreux appuis académiques et départementaux (pôles sécurité, pôles médico-sociaux). Par ailleurs, les instances consultatives contribuent à la protection des personnels. Le respect des valeurs de la République et du droit doit assurer un environnement de travail favorable à chacune et chacun. Il convient de veiller, avec bienveillance et pédagogie, à leur respect dans l'ensemble des lieux par les personnels comme par les usagers.

Assurer le respect des valeurs de la République et de la déontologie dans tous les environnements professionnels

🔍 Propositions



Établir un diagnostic au sein du service ou de l'établissement : formation, questions, tensions...

Former à la lutte contre les discriminations et identifier les biais dans les processus de recrutement, de promotion

Structurer, diversifier, former et accroître le vivier de formateurs sur ces questions

Engager personnels et établissements à identifier les procédures pour transmettre questions et situations problématiques aux acteurs idoines

Développer la formation juridique et réglementaire adaptée aux professionnalités

Favoriser la concertation déontologique avec l'appui du Comité académique de déontologie, et communiquer plus largement sur son activité

Diffuser la culture de la prévention des risques en s'appuyant sur des diagnostics précis

🔍 Propositions



Développer la formation initiale et continue de tous les personnels

Organiser des visites régulières des écoles, EPLE et services par le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) en suivant le protocole établi

Poursuivre la démarche d'évaluation et de prévention des risques psycho-sociaux, rappeler les moyens de signalement et d'alerte, relayer l'offre des partenaires mutualistes

Accompagner et orienter les personnels lors du signalement et de la prise en charge des situations de violences, discrimination, harcèlement moral ou sexuel, agissements sexistes

Sensibiliser tous les acteurs à l'obligation et aux usages du *Registre de santé et sécurité au travail* (RSST) et du *Registre de signalement d'un danger grave et imminent* (RDGI)

Poursuivre le travail sur l'accessibilité du *Dossier technique amiante* (DTA)

Anticiper, innover, communiquer dans le cadre d'un travail collaboratif tourné vers les usagers

🔍 Propositions



Améliorer la communication interne (décloisonnement des services, impulsion de travail, projets transversaux) et déployer un portail de communication interne

Repenser l'équilibre entre télétravail et travail en présentiel et fournir les outils d'un travail collaboratif

Améliorer l'accueil, le dialogue avec les usagers et la qualité de service, centrée sur les usagers internes et externes

Pérenniser le travail de la mission *Qualité du rectorat* pour développer une culture de la participation, de l'innovation, de la collaboration

Établir un usage raisonné du numérique : droit à la déconnexion, déontologie de la communication professionnelle

Développer un chapitre « *Qualité de vie au travail* » au sein du Plan académique de formation

PRIORITÉ 2

Former en conciliant attentes des personnels et besoins identifiés par l'institution

La consultation réalisée sur le projet académique a mis en exergue, de manière systématique et sur tous les sujets, la question de la formation initiale et continue de l'ensemble des personnels. Alors que le rythme de renouvellement des outils, des attentes, des pratiques s'accélère, la formation est le socle qui permet d'anticiper et de suivre ces mutations avec confiance en soi.

Objectif n°1 → Passer d'une logique de l'offre à une logique d'accompagnement de la demande

Le nombre de personnels formés dans l'académie augmente. Dans le second degré, plus de 36 000 personnes ont suivi un stage du Plan académique de formation en 2018, contre 31 791 en 2016, et plus de 10 000 personnels ont bénéficié d'une ANT sur la même période. Cependant, un certain nombre de personnels ne sollicite pas de formation ou n'y a pas accès. Or, la formation facilite l'autonomie et l'efficacité dans le travail, au bénéfice des élèves et des usagers. Elle s'avère fondamentale pour le bien-être au travail. Nombre des personnes consultées aspirent à un renouvellement des situations de formation, qui doivent ainsi concilier attentes des stagiaires et besoins de l'institution.



Étayer les carrières par une formation appropriée

Propositions

Développer la préprofessionnalisation et sécuriser le parcours d'étudiants se destinant à l'enseignement

Organiser des parcours de formation thématiques au sein du Plan académique de formation

Développer l'activité de conseil dans les temps dédiés (GRH de proximité, PPCR...), en créant des outils d'analyse des besoins et d'appropriation de l'offre de formation

Développer un plan de formation spécifique pour les néo-titulaires (T1, T2, T3) en pensant une formation continuée en lien avec l'INSPE



Analyser les gestes métiers avec l'aide de la recherche

Propositions

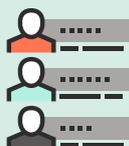
Diversifier et professionnaliser le vivier de formateurs et développer les formations inter-catégorielles

Accompagner l'analyse de pratiques par la formation académique (*lessons studies* avec des universitaires ou des formateurs académiques)

S'appuyer sur des recherches actions en suivant un cadre éthique et conventionnel rigoureux

Développer les observations entre collègues, avec des protocoles et grilles d'observation co-construits

Inclure un maximum de personnels dans la dynamique de formation



Propositions

Poursuivre les efforts menés pour accompagner les contractuels durant leurs trois premières années par des formations hybrides filées

Augmenter qualitativement et quantitativement la e-formation (*digital learning*, formations hybrides)

Encourager les personnels à activer leur compte personnel de formation

Favoriser l'activité de conseil en formation individuelle et collective

Renforcer quantitativement la formation des contractuels dès la première année

Élaborer des plans pluriannuels de formation pour les établissements en lien avec les projets

Communiquer autour de modalités de formation variées pour répondre au besoin d'autonomie : tutorat, co-développement, outils partagés en libre accès, M@gistère

Objectif n°2 → Accompagner et outiller les personnels d'encadrement

Une professionnalisation en lien avec les objectifs, avec l'évolution des pratiques et des contextes d'exercice est nécessaire pour la hiérarchie intermédiaire, qui fait face à de nombreux défis. Une gestion des ressources humaines de proximité consolidera les trajectoires et facilitera l'identification des besoins individuels. Cela requiert aussi de sécuriser la pratique professionnelle pour que chacun puisse assumer le plus sereinement possible le champ de ses responsabilités ainsi que le pilotage des équipes. Des aléas et des risques pesant sur les établissements, il importe de former à leur prévention et à leur gestion. La communication interne et externe prend désormais une importance majeure pour fédérer, garantir une réflexion collective, valoriser le travail collectif, gérer des situations sensibles.



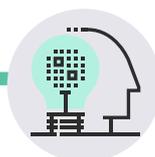
Former pour aider à la promotion

Propositions

Continuer d'accompagner la préparation aux examens professionnels et concours internes en l'adaptant aux mutations professionnelles : principalat, concours de chef d'établissement, inspection

Encourager les démarches certifiantes ou qualifiantes (m@dos, parcours M@gistère, diplômes universitaires)

Personnaliser la formation statutaire en tenant mieux compte de l'expérience acquise



Former au pilotage des services et des EPLE dans le cadre d'une autonomie d'action

Propositions

Soutenir l'auto-évaluation et la réalisation d'un diagnostic (service, établissement)

Favoriser dans chaque service la dynamique de projet de service, et aider au contrat d'objectifs dans les EPLE

Impulser dans les districts et les services déconcentrés des temps de mutualisation et d'analyse de pratiques des personnels d'encadrement

Déployer la formation à la prévention et à la résolution de situations conflictuelles, et à la gestion des crises

Approfondir la connaissance de l'environnement professionnel : lien avec les partenaires, les collectivités territoriales, suivi de chantiers...

Développer les compétences en matière de dialogue social, de culture juridique et réglementaire et de communication interne par une sensibilisation à la formalisation

Accompagner chaque étape clef de la carrière d'un chef d'établissement : adjoint, principal, proviseur, changement de catégorie d'établissement...

Faire de l'école et de l'EPL des lieux de formation et de mobilité professionnelle interne

Propositions

Utiliser les ANT pour développer l'autonomie d'analyse en lien avec les indicateurs

Analyser les besoins d'accompagnement et de formation à l'échelle des territoires, et faire de l'établissement et du district un terrain de formation de proximité

Mutualiser les actions de formation de proximité afin de promouvoir la constitution de groupes d'échange de pratiques entre pairs

Informers les personnels des opportunités de professionnalisation interne à l'établissement : missions spécifiques, formation par les pairs, ANT...

Renforcer l'accompagnement académique ou départemental des établissements à la gestion de projets et à l'orientation des crédits : fonds sociaux, culture, citoyenneté, ouverture internationale

Objectif n°3 → Former les personnels à l'ouverture internationale

La dimension européenne et internationale de la formation des personnels concourt à l'ouverture européenne et internationale des écoles, des établissements et de l'académie à travers quatre objectifs : la connaissance des systèmes éducatifs étrangers – laquelle met en perspective le système éducatif français –, la montée en compétences linguistiques et pédagogiques des équipes, la mise en place de partenariats, et la mobilité professionnelle individuelle.

Renforcer la mobilité internationale



Propositions

Promouvoir les programmes de mobilité professionnelle proposés à l'échelle européenne (Erasmus+), nationale (ministère et France Éducation International – FÉI), académique (programme Jules-Verne) et locale (partenariats scolaires)

Développer l'information par la DAREIC : interventions en établissement, permanences, site internet

Favoriser les mobilités à des fins formatrices : étayer les démarches de stage et d'observation

Augmenter le nombre de professeurs de disciplines non linguistiques ayant la certification complémentaire en langue étrangère

Encourager les professeurs disposant de la certification afférente à développer des enseignements et projets en partenariat avec les enseignants de langue

Accompagner et former les personnels



Propositions

Développer la formation à l'ouverture européenne et internationale à l'attention des enseignants, personnels de direction et adjoints-gestionnaires au Plan académique de formation et en ANT

Tendre à 100 % des établissements dotés d'un enseignant référent pour l'action européenne et internationale (ERAEI)

Développer les formations linguistiques à l'attention des différentes catégories de personnel

Valoriser les trajectoires et l'ouverture internationales



Propositions

Valoriser, par le biais de la certification et de la promotion des compétences acquises, les parcours linguistiques des professeurs enseignant dans des disciplines non linguistiques

Valoriser les mobilités à l'étranger, notamment par l'octroi de missions spécifiques (notamment mission d'ERAEI)

Principaux services, ressources et missions académiques pouvant être sollicités pour aider à la mise en œuvre du projet

Premier axe

- Cellule académique recherche-développement en innovation et expérimentation (CARDIE)
- Délégation académique au numérique éducatif (DANE)
- Mission académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage (CASNAV)
- Mission éducation prioritaire (CAREP)
- Mission maîtrise de la langue et des langages et prévention de l'illettrisme
- Service de l'École inclusive

Deuxième axe

- Cellule vie scolaire
- Délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIC)
- Médiation académique
- Mission Égalité filles garçons
- Mission de Lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)
- Service académique d'information et d'orientation (SAIO)

Troisième axe

- Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI)
- Conseiller technique à la lutte contre le harcèlement
- Délégation académique à l'action sportive, à l'olympisme et au paralympisme (DAASOP)
- Délégation académique à la vie lycéenne (DAVL)
- Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC)
- Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC)
- Mission Éducation au développement durable (EDD)
- Mission Valeurs de la République

Quatrième axe

- Cellule d'écoute, aide et conseil pour les personnels de l'académie
- Division académique de la formation et du développement professionnel (DAFOR)
- Service académique RH et GRH de proximité (RH-GRH)
- Service médical académique (SEMA)
- Service infirmier académique (SEIA)
- Service social académique (SESA)

➔ Retrouvez tous ces services sur le site de l'académie de Créteil : ac-creteil.fr



facebook.fr/academie.creteil



[@accreteil](https://twitter.com/accreteil)

www.ac-creteil.fr

